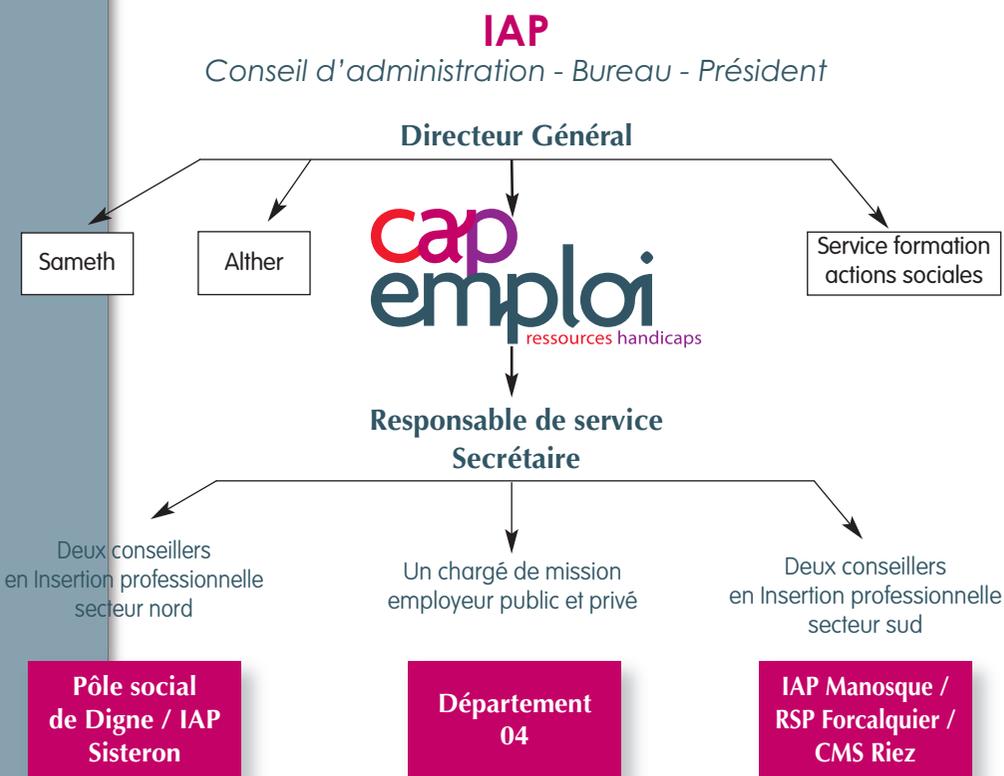


Ressources handicaps

Le service Cap emploi 04 est porté par l'Institut Avenir Provence, association loi 1901 intervenant dans les champs de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle.

Depuis 1995, l'IAP - Cap emploi 04 propose son action auprès des personnes reconnues travailleurs handicapés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées ou des personnes pensionnées de la Sécurité Sociale et de la MSA. La responsabilité de notre organisme s'inscrit dans une mission de service public en partenariat avec les actions de Pôle Emploi.

Notre mission vise l'accès à l'emploi et l'insertion durable en milieu ordinaire de travail des personnes handicapées.



cap emploi

ressources handicaps

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Livret Employeur

■ IAP organisme gestionnaire

Tél. 04 92 70 74 60 - Fax 04 92 70 74 61
contact@capemploi04.com

456, boulevard Saint-Joseph - BP 213 - 04102 Manosque cedex



Ressources handicapés

OFFRE DE SERVICE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Service d'évaluation et de diagnostic

- Identification des difficultés et des compétences.
- Analyse et évaluation en vue d'un projet professionnel.
- Préconisations en fonction des éléments diagnostics identifiés.

Service d'élaboration et d'évaluation du projet professionnel

- Exploration des champs professionnels et des métiers possibles.
- Définition avec la personne d'un projet précis.
- Validation du projet, des hypothèses d'un emploi par des investigations adaptées.

Service d'accès à la formation

- en relation avec la validation du projet : élaboration d'un projet de formation.
- Validation et vérification du projet, identification des formations adaptées.
- Mise en œuvre du projet de formation.
- Suivi au cours de la formation.

Service d'appui pour l'accès à l'emploi

- Appui à la recherche d'emploi, la formation, conseils personnalisés, entraînement, ...
- Appui à l'embauche (vérification de l'adéquation avec le poste) et à la négociation, ...
- Aide technique et administrative (le dossier d'aide, appui spécifique, ...).

Service d'appuis à la compensation du handicap

- Recours à des prestataires spécialisés selon la nature des parcours.

Service de suivi du salarié dans l'emploi

- Elaboration d'un plan d'action en vue de faciliter l'intégration dans l'emploi.

OFFRE DE SERVICE AUX ENTREPRISES

Service information

- Sur le statut de fiches travailleur handicapé afin de dédramatiser la notion de handicap.
- Sur le cadre légal relatif à l'emploi des personnes handicapées.
- Sur l'obligation d'emploi et les moyens de minorer la contribution.
- Sur les aides à l'embauche, à l'aménagement de poste, à la formation.

Le service de sensibilisation

- Mesures facilitant l'intégration des personnes handicapées dans l'emploi.
- Les aides et les services des opérateurs partenaires, sur l'aménagement du poste de travail sur les aides à l'emploi.
- Présentation de l'offre de service cap emploi dans la logique du recrutement.

Service conseil pour la préparation du recrutement

- Élaboration d'un plan d'action, analyse des postes, des contraintes, des besoins et des conditions d'aptitude au poste de travail.
- Mise en œuvre d'un processus de recrutement adapté complété éventuellement par un dispositif de formation et ou d'aménagement de postes; simulations sur les contrats de travail.

Service aide au recrutement

- Intermédiation active par la recherche et la mise en relation de candidats.
- Appui et soutien technique si nécessaire notamment dans l'étude d'aménagement de la situation de travail.
- Aide au montage du dossier administratif et financier.
- Consolidation de l'emploi et suivi avec l'employeur des besoins pour pérenniser l'emploi.

Pour toutes informations : un numéro de téléphone : 04 92 70 74 60

Un conseiller est à votre service pour vous répondre et pour vous rencontrer.